

# Police de rue et habitants des quartiers populaires

## Le discernement à l'épreuve de l'usage de la force

Manuel BOUCHER

Institut du Développement Social - Laboratoire d'Etude et de Recherche Sociales

CICC – Université de Montréal - 4 Décembre 2014

# Plan

- ⊙ **Enquêter sur le discernement policier dans les quartiers populaires**
  - *Une volonté affichée de l'Etat : améliorer les relations Police/population*
  - *Questions épistémologiques et méthodologiques*
- ⊙ **Police de rue et habitants des quartiers populaires à l'épreuve de l'usage de la force**
  - *Les rapports police/population du point de vue de la formation des policiers*
  - *Les perceptions des rapports police/population : policiers de rue, intervenants sociaux et habitants*
  - *Du « discernement » à la régulation de l'usage de la force*
- ⊙ **Passer d'une « police de guerre » à une « police de paix »**

## Une volonté affichée de l'Etat : améliorer les relations Police/population

Ces dernières années, l'Etat français communique sa volonté d'améliorer les relations entre la police et la population, en particulier dans les « quartiers sensibles ».

L'Etat a fait émerger et institutionnalisé (schéma directeur 2008-2010 de la formation de la police nationale) la notion de « discernement » (adapter les procédures policières au contexte de la situation pour éviter un usage disproportionné de la force) dans le « modèle » français de police. L'institutionnalisation de cette notion s'est alors concrétisée par l'affirmation que le « discernement » est désormais le « fil rouge » de la formation et des modes d'intervention policiers.

Mon enquête interroge donc la réalité du discernement policier dans les quartiers populaires.

# Questions épistémologiques et méthodologiques

## Le contexte de la recherche

- durant la période 2001-2011 :
  - une « police de guerre » a peu à peu remplacé une « police de paix » dans de nombreuses cités périphériques populaires;
  - la police de proximité ou de territoire a globalement été remplacée par des forces de sécurisation et d'intervention qui utilisent des moyens plus dissuasifs et répressifs que préventifs pour imposer l'ordre public dans la rue (Unité territoriale de quartier – UTEQ / Brigade spécialisée de terrain - BST);
  - ce modèle autoritaire de police a fabriqué du ressentiment entre la police et la population.
- à la suite de plusieurs épisodes émeutiers (2005, 2007), de hauts fonctionnaires du ministère de l'Intérieur, s'inquiètent de la forte dégradation des rapports entre la police et la population des quartiers populaires et veulent en savoir plus sur ce processus : ils considèrent qu'il devient urgent d'institutionnaliser la notion de discernement dans la formation et les modes d'intervention des forces de l'ordre;
- La Haute autorité de lutte contre les discriminations et l'égalité (HALDE) devenue « Défenseur des droits », en partenariat avec le ministère de l'intérieur, a donc diligenté une enquête sur le « discernement et les actions policières en quartiers sensibles ».

## Questions épistémologiques et méthodologiques

La notion de discernement ?

- le discernement interroge l'« *output* » des pratiques policières et ce qu'elles produisent dans les sociétés modernes démocratiques
- au service principalement d'une volonté d'apaisement, l'émergence de la notion de discernement dans la police témoigne de l'affirmation d'une sensibilité collective nouvelle et réflexive à l'égard de la violence d'État
- Le débat sur le « discernement » policier met en cause les principes d'engagement et d'action de l'institution dont il va être exigé plus de réflexivité
- le développement de la notion de discernement dans la police favorise donc l'idée que les policiers n'ont pas seulement une fonction de répression mais qu'ils incarnent aussi une force de régulation sociale.

## Questions épistémologiques et méthodologiques

### Une hypothèse centrale

L'application du discernement dans les pratiques policières peut permettre de freiner les tensions, de réduire les comportements de défiance et les attitudes plus ou moins provocatrices des uns et des autres (policiers et habitants) et, plus fondamentalement, de stopper le cercle vicieux des mécontentements, des rumeurs, voire des confrontations violentes.

Cette recherche a dès lors deux objectifs principaux :

- *observer et analyser les rapports police/populations dans les quartiers populaires*
  - représentations et stéréotypes réciproques ; pratiques policières et encadrement ; comportements des habitants envers les policiers; conduites et pratiques des policiers et des populations dans diverses situations (normale, tensions, événements particuliers) ;
- *observer et analyser la prise en compte de la notion de discernement dans la formation et les pratiques policières*
  - apprentissages théoriques concernant la déontologie et le discernement ; enseignements et apprentissages sur les actions en quartiers « sensibles » ; analyser les manières dont « les ficelles du métier » sont enseignées (bonnes pratiques et comportements à éviter absolument); observations sur plusieurs terrains et, parallèlement, lors de sessions pédagogiques (initiales et continues) dans plusieurs établissements de formation.

## Questions épistémologiques et méthodologiques

### Un cadre théorique

- Cette recherche s'inscrit dans une « sociologie des turbulences » (Boucher, 2010). Cette sociologie a pour objectif de fournir un cadre d'analyse pour penser des phénomènes sensibles comme la violence, les désordres et leur contrôle autrement qu'à travers un prisme « moralo-sécuritaire ».
- En privilégiant le point de vue des acteurs, cette sociologie tente de repérer et d'analyser les conflits sociaux et politiques (rapports de classe et d'intérêts), les conflits éthiques (valeurs personnelles et collectives/déontologies professionnelles) et culturels (revendications identitaires/ethnicité) contemporains qui révèlent les disjonctions et oppositions entre les valeurs égalitaristes, émancipatrices, de reconnaissance et de justice sociale revendiquées par les sociétés modernes individualistes et démocratiques et la réalité des rapports de domination, de discrimination, de réification et de mépris qui, dans ces mêmes sociétés, sont sans cesse en voie de transformation et de recomposition.
- La « sociologie des turbulences » insiste également sur les capacités d'action et de réaction individuelle et collective (révolte, distanciation, subjectivation, réflexivité) des acteurs qui, malgré les épreuves et les expériences de domination et de désobjectivation dans lesquelles ils peuvent être engagés, en tant que « sujets » (individu/mouvement social) porteurs de droits (politiques, sociaux, culturels), se rebellent pour accéder ou maintenir une liberté et une dignité individuelle et collective et coproduire une société humaine, solidaire et socialement juste.

## Questions épistémologiques et méthodologiques

Trois terrains désignés comme « sensibles » par le commanditaire

- un quartier d'habitat social de la ville de Saint-Denis (Franc-Moisin), le quartier des Halles à Paris et une cité de Marseille (Félix Pyat);
- quartiers décrits par le ministère de l'Intérieur comme des zones expérimentales de sécurité renforcée au sein desquelles ont été mises en place les premières UTEQ.



## Questions épistémologiques et méthodologiques

### ○ Paris, quartier des Halles :

*Les Halles, un site « sensible » spécifique*

*Un espace de circulation de masse et de chalandise au cœur de la capitale*

*Un territoire « reconquis », une « scène sensible » surinvestie pas des forces de sécurisation*

Les investigations réalisées à Paris	
Police	Population
Entretiens individuels : 1 commissaire central 1 commandant 1 capitaine 2 lieutenants 1 brigadier-major 1 brigadier-chef 9 gardiens de la paix	Entretiens + observations directes : 8 « jeunes » 2 éducateurs de prévention 1 responsable galerie commerciale du forum 1 représentant association de riverains
Observation directe : 4 patrouilles (3 brigades + 1 Groupe de Soutien à la Police de Quartier)	Focus group : 1 séance d'intervention sociologique avec un représentant de la police de quartier, une responsable d'une association de riverains, des représentants d'un club de prévention, des représentants commerciaux et service de sécurité du forum des Halles

# Interventions aux Halles





## Questions épistémologiques et méthodologiques

### ○ Saint-Denis, quartier Le Franc Moisin :

*Un quartier « sensible » dans un département symbole de la « crise urbaine »*

*Les visages de Saint-Denis : histoire ouvrière et fracture urbaine*

*Violences policières et mobilisation citoyenne au début des années 2000*

*Le Franc Moisin, un archétype de la relégation spatiale, sociale et ethnique*

*Illégalismes populaires et médiatisation de la doctrine de « reconquête » policière*

Les investigations réalisées à Saint-Denis	
Police	Population
Entretiens individuels :	Entretiens + observations directes :
1 contrôleur général	1 militante association de « vigilance citoyenne »
1 chef de district – commandant	2 responsables associatifs de quartier
7 gardiens de la paix de la BST (UTEQ)	1 élue quartier
1 major BST (UTEQ)	1 élue en charge de la sécurité
1 médiateur police/population	2 éducateurs de prévention
	1 responsable du service jeunesse
	1 animateur antenne jeunesse
	2 responsables de l'espace service public
	1 responsable du service des études
	2 assistantes sociales de l'éducation nationale
	2 responsables d'une association de jeunes
	2 responsables société HLM
	1 directrice de collège
	1 directrice de lycée
	3 aides-éducateurs de collège
	2 médiateurs scolaires de collège
	2 gardiens de stade
	1 enseignant de collège - entraîneur sportif bénévole
Observation directe :	Entretiens collectifs :
1 patrouille BST (UTEQ)	2 rencontres de professionnels sociaux (espace de services publics)
	2 rencontres avec une dizaine de mères de famille
	1 rencontre avec 8 mères de famille au collège
	1 rencontre avec 8 collégiens

# Interventions au Franc-Moisin



# Interventions au Franc-Moisin



## Questions épistémologiques et méthodologiques

### ○ Marseille, Félix Pyat :

*Un quartier pauvre et ethnicisé de centre-ville*

*Des tensions entre riverains et fonctionnaires du poste de police*

*Une dynamique partenariale inédite entre les acteurs sociaux et l'Unité de Prévention Urbaine*

Les investigations réalisées à Marseille	
Police	Population
<p>Entretiens individuels :</p> <p>1 commissaire divisionnaire chef du service de sécurité de proximité de Marseille</p> <p>1 commandant de police</p> <p>3 policiers de brigade de roulement</p> <p>4 gardiens de la paix UTEQ/BST</p> <p>1 officier de l'Unité de Prévention Urbaine</p> <p>1 gardien de la paix de l'Unité de Prévention Urbaine</p> <p>Observation directe :</p> <p>1 brigade BST</p> <p>1 intervention de type « violences urbaines » avec déploiement massif de CRS</p>	<p>Entretiens + observations directes :</p> <p>1 responsable association caritative (La Cayolle)</p> <p>3 éducateurs de prévention (Félix Pyat)</p> <p>1 directrice de centre social (Félix Pyat)</p> <p>2 animateurs sociaux (Félix Pyat)</p> <p>1 responsable association comorienne (Félix Pyat)</p> <p>2 responsables CUCS (La Cayolle et Félix Pyat)</p> <p>2 déléguées au préfet (La Cayolle et Félix Pyat)</p> <p>10 jeunes habitants (Félix Pyat)</p> <p>3 intervenants socioculturels (La Cayolle)</p> <p>1 gardien d'immeuble (Félix Pyat)</p> <p>1 marin-pompier, responsable de l'unité prévention des violences urbaines</p>

# Interventions à Félix Pyat





# Interventions à Félix Pyat





## Questions épistémologiques et méthodologiques

Croisement des méthodes de recueil de données :

- Des entretiens : entretiens individuels et collectifs avec les acteurs (police, habitants, acteurs de la formation, etc.);
- Des observations : présence aux côtés des policiers lors d'interventions dans des sites sensibles; observation de lieux d'usage public; participation à des sessions de formation de policiers;
- Des séances d'intervention sociologique : constitution de groupes d'acteurs réunissant des habitants, des policiers sur les objets de tensions et de conflits.

## Questions épistémologiques et méthodologiques

### Stratégie d'investigation

- établissement de contacts permettant d'instaurer une relation de confiance;
- utilisation d'intercesseurs : personnels de la police nationale, élus locaux, travailleurs sociaux, associations de jeunes, etc.
- concernant les habitants : entretiens semi-directifs individuels et collectifs, observations directes;
- s'agissant des forces de l'ordre : entretiens avec des policiers qui ont des relations quotidiennes avec les habitants des sites étudiés et à tous les échelons des lignes hiérarchiques;
- des observations directes du travail concret des policiers : suivis durant plusieurs jours des équipes d'intervention sur les terrains étudiés (patrouilles pédestres, maraudes diurnes et nocturnes, etc.);
- des observations directes des interactions pédagogiques : participation à des sessions de formation initiale et continue des policiers;
- des séances d'intervention sociologique : constitution de groupes d'acteurs réunissant des habitants, des acteurs sociaux et des policiers confrontés à des thèmes élaborés et choisis à partir des opérations de recherche précédentes.

# Questions épistémologiques et méthodologiques

## Des difficultés

- Du côté des habitants :
  - tisser une relation de confiance avec des habitants des quartiers populaires (notamment des jeunes) : les « enquêteurs » doivent redoubler d'efforts pour ne pas être confondus avec des « indicateurs » ou des journalistes et contourner les postures méfiantes;
  - le sujet traité (les rapports police/population) constitue par lui-même un motif de suspicion;
  - difficile de briser la glace pour parler des phénomènes de violence et de délinquance alors que certains interviewés peuvent être impliqués dans des affaires intéressant directement la police;
- Du côté des policiers :
  - il n'est pas toujours simple de les convaincre que les informations récoltées auprès d'eux ne seront pas utilisées pour les décrédibiliser;
  - Dépasser « une résistance délibérée au projet de connaître » du monde policier (Brodeur, 1984);
  - malgré des sauf-conduits officiels du ministère de l'Intérieur, dans certains endroits et avec quelques policiers, il a fallu faire face à une « culture de la clôture »;
  - il a fallu, souvent, expliquer que la recherche n'était pas une évaluation déguisée du Défenseur des droits dont le véritable but serait d'évaluer des pratiques policières fortement soupçonnées de discrimination et de racisme.

# Police de rue et habitants des quartiers populaires à l'épreuve de l'usage de la force

## Les résultats de l'enquête

Du point de vue de la formation initiale des policiers, plusieurs éléments peuvent concourir à détériorer les relations entre la police et la population :

- le sous-investissement de l'étude de l'usage de la force ;
- l'insuffisance de l'analyse des « dérapages » et de leurs conséquences pour les victimes productrice d'incompréhensions et de tensions sur le terrain ;
- la survalorisation de l'usage du capital physique ;
- des formes de « bizutage » tournées vers la valorisation du capital physique ;
- la méconnaissance des contextes des sites « sensibles » ;
- l'impréparation aux « chocs culturels » ;
- la méconnaissance des dimensions sociales, culturelles et générationnelles ;
- l'inadaptation d'éléments du système d'évaluation : des évaluations qui valorisent d'abord l'application de la loi et sanctionnent indirectement les attitudes non répressives, etc.

# Des interactions productrices/régulatrices de violences

	Amélioration des rapports	Détérioration des rapports
En formation	<p><b>Etude critique de la maîtrise de l'usage de la force</b></p> <p>Inculquer aux policiers l'idée qu'ils auront au cours de leur carrière un rapport intime à la violence, qu'ils devront contrôler leur usage de la force et en rendre compte devant la justice et l'administration</p> <p>Proscrire les logiques guerrières et de vengeance</p> <p>Améliorer la formation des officiers</p> <p>à la gestion de « violences illégitimes »</p> <p><b>Valorisation des « bonnes pratiques »</b></p> <p>Expliquer, encadrer et montrer des « bonnes pratiques »</p> <p>Répéter les exercices pratiques pour avoir de bons réflexes en intervention</p> <p><b>Mise en adéquation du système d'évaluation avec la volonté de rapprochement police/population</b></p>	<p><b>Sous-investissement de l'étude de l'usage de la force</b></p> <p>Insuffisance de l'étude des « dérapages »</p> <p>et de leurs conséquences pour les victimes,</p> <p>productrice d'incompréhensions et de tensions sur le terrain</p> <p><b>Survalorisation de l'usage du capital physique</b></p> <p>Des formes de « bizutage » tournés vers la valorisation du capital physique</p> <p><b>Méconnaissance des contextes des sites « sensibles »</b></p> <p>Impréparation aux « chocs culturels »</p> <p>Méconnaissance des dimensions sociales, culturelles et générationnelles</p> <p><b>Inadaptation d'éléments du système d'évaluation</b></p>

# La formation au maniement des armes





# La formation (violences urbaines)







## Les résultats de l'enquête

Du point de vue des policiers intervenant dans les quartiers populaires :  
détérioration des relations police/population

- le sentiment d'intervenir en terrain anti-police :
  - la sensation que la population qui vit dans des territoires ghettoïsés est viscéralement « anti-flic » et que la plupart des jeunes qui y habitent cultivent une véritable haine à l'encontre des forces de l'ordre.
  - au quotidien, ces relations inamicales génèrent une grande méfiance envers la population, voire de la peur caractérisée par une grande angoisse liée au fait de devoir toujours anticiper des agressions potentielles.
  - chez certains policiers, en particulier ceux qui ont une méconnaissance des pratiques culturelles des habitants des quartiers sensibles et des populations d'origine étrangère, ce stress peut favoriser le développement de préjugés et stéréotypes racistes.

## Les résultats de l'enquête

Du point de vue des policiers intervenant dans les quartiers populaires :

- confrontés à la violence, de nombreux policiers expriment leur crainte de ne pas pouvoir se contrôler suffisamment et d'être les auteurs de violences disproportionnées, voire d'une bavure, d'autant que des policiers reconnaissent que l'utilisation de la violence peut aussi générer chez eux un certain plaisir individuel et collectif pouvant se révéler mortifère et bestial.

# Des interactions productrices/régulatrices de violences

	Détérioration des rapports	Amélioration des rapports
En contexte d'intervention	<p><b>Le sentiment d'intervenir en terrain « anti-police »</b> La perception de la population des territoires ghettoïsés comme étant ontologiquement « anti-flic » favorise les réactions policières violentes</p> <p><b>L'impréparation à la rencontre de la différence culturelle</b> L'ignorance des « pratiques culturelles » des habitants des quartiers « sensibles » engendre des phénomènes de rejet et des formes de « racisme ordinaire »</p> <p><b>Le manque de moyens</b> L'insuffisance du nombre de policiers et de leur armement les insécurise, par peur ils sont plus enclins à utiliser la force de façon inadaptée ou illégitime Le manque de policiers expérimentés dans les services d'intervention est plus propice aux « dérapages »</p> <p><b>La dé-crédibilisation de l'action policière</b> Comportements inutilement contraignants ou démonstratifs lors des patrouilles La valorisation des attitudes « virilistes » par les pairs Les habitudes de travail à la limite du respect du cadre déontologique favorisent la déviance policière Insuffisamment encadrée, l'utilisation régulière de la force génère un certain plaisir individuel et collectif</p> <p><b>La méfiance des contrôles internes et externes</b> La peur d'être potentiellement inquiété par l'administration ou la justice en cas d'utilisation disproportionnée de la force entraîne des formes de « déni » et de « démotivation »</p>	<p><b>La socialisation primaire</b> Education humaniste et antiraciste Spontanéité bienveillante, non-stigmatisation à l'égard des populations des sites « sensibles »</p> <p><b>Un contexte de mixité sociale</b> La mixité sociale et culturelle des territoires d'intervention est propice à la retenue des réactions violentes</p> <p><b>La maîtrise du potentiel répressif</b> Une capacité d'analyse rationnelle des tensions et des confrontations violentes La disposition d'une force de frappe et d'un potentiel de réaction physique visible La capacité d'imposition d'un rapport de force facilite les prises de contact sans appréhension, la crédibilité et l'évitement des « dérapages » lors d'interventions nécessitant l'usage de la coercition</p> <p><b>Une hiérarchie et des policiers expérimentés</b> Un encadrement par des gradés expérimentés La systématisation du « débriefing » et responsables favorise l'évitement des usages illégitimes de la force et la socialisation « modélisante » des jeunes recrues Ex : la capacité de décider de différer une intervention pour éviter les « dérapages »</p> <p><b>L'acceptation des contrôles internes</b> Le contrôle des pratiques policières par des services spécialisés favorise l'évitement des mauvaises habitudes d'usage de la force</p>

## Les résultats de l'enquête

Du point de vue des intervenants sociaux de « première ligne » :

- Les intervenants sociaux dénoncent l'idée reçue selon laquelle la création des UTEQ/BST aurait permis de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilité dans les cités : les patrouilles quotidiennes ont simplement modifié, en surface, les pratiques délinquantes au sein des cités dans lesquelles elles interviennent. En revanche, **les patrouilles augmentent les situations de provocations et de confrontations violentes entre des jeunes habitants provocateurs et de jeunes policiers en recherche d'adrénaline;**
- Les intervenants sociaux indiquent que **la présence de l'UTEQ/BST et leurs modes d'intervention, qu'ils comparent à des formes de harcèlement, paradoxalement, produisent un sentiment d'insécurité, voire de l'exaspération auprès d'une partie de la population, notamment des jeunes adultes, particulièrement concernés par les contrôles d'identité des policiers;**
- Les intervenants sociaux affirment que lorsque **la police circule dans les quartiers avec des casques, des boucliers et des armes de défense bien visibles comme si les cités étaient à tout moment prêtes à basculer dans l'émeute urbaine,** cette manière de se présenter, contrairement à l'effet dissuasif recherché, est une véritable incitation à la violence, notamment auprès des plus jeunes adolescents. **Curieusement, les policiers donneraient donc envie à ces jeunes d'entrer dans des rapports de confrontations et de se mesurer avec eux.**

## Les résultats de l'enquête

Du point de vue des intervenants sociaux de « première ligne » :

- Les intervenants sociaux signalent qu'il n'est pas rare que des policiers de rue ressemblent beaucoup aux jeunes de cité avec lesquels ils se confrontent, s'inscrivant ainsi dans une dynamique « ludico-provocatrice » avec les jeunes des quartiers ; ce qui favorise la production d'un cercle vicieux en matière de confrontations violentes. Autrement dit, des policiers immatures utilisent le même vocabulaire outrancier que certains jeunes de cité et privilégient un rapport de force;
- Certains intervenants sociaux considèrent que des policiers font un amalgame entre les délinquants implantés dans les cités et des habitants, voire des professionnels sociaux en relation avec la population des « zones urbaines sensibles », notamment les jeunes dont certains sont effectivement délinquants. Or, cet amalgame entraîne des incompréhensions mutuelles, voire des violences qui génèrent de la frustration, un sentiment d'humiliation, du ressentiment et dans tous les cas, une forte méfiance vis-à-vis des policiers.



## Les résultats de l'enquête

### Du point de vue des habitants des quartiers populaires

- Des jeunes et, plus généralement, des habitants des quartiers étudiés, confirment les propos des intervenants sociaux et font également **le récit d'expériences personnelles dans lesquelles ils ont été victimes de contrôles d'identité musclés suite à des « vexations réciproques »**;
- Pour la grande majorité des jeunes de quartier rencontrés, en particulier ceux en âge de fréquenter le collège, **les forces de l'ordre, notamment les policiers de l'UTEQ/BST, sont avant tout perçus comme des provocateurs, voire des agresseurs et non pas comme des gardiens de la paix au service de leur sécurité et de celles de leurs familles**;
- Chez une partie des jeunes, **l'usage disproportionné de la force et de la violence par les forces de l'ordre favorise le développement d'une « fonction défouloir »**. En effet, pour ces jeunes, la police incarne une sorte d'exutoire dans le sens où, en raison du comportement outrancier de certains policiers incités à contrôler, appréhender et soumettre les jeunes plutôt que de dialoguer avec eux, de nombreux jeunes de cité considèrent qu'il est légitime de s'attaquer aux policiers, représentants de l'État et des institutions, pour se venger de toutes les épreuves, injustices et humiliations qu'ils vivent en tant que représentants d'une catégorie stigmatisée.

## Les résultats de l'enquête

Du « discernement » à la régulation de l'usage de la force

Au cours de l'enquête, face à des policiers stressés et sur la défensive, la majorité des intervenants sociaux de « *front office* » et des habitants indiquent donc que l'exacerbation des mauvaises relations entre les policiers de rue et la population des quartiers populaires s'explique par la production d'une relation police/population exclusivement autoritaire et provocatrice perçue comme une violence policière disproportionnée. En effet, **l'usage illégitime de la force semble être au cœur des difficultés relationnelles entre les habitants, notamment les jeunes, et les forces de l'ordre.**

Or, souhaitant réfléchir aux solutions possibles d'amélioration des relations police/population, au-delà d'une réflexion sur le discernement apparaissant de plus en plus comme une « notion prétexte » pour euphémiser les rapports de violence : **il s'avère alors indispensable d'interroger la fonction policière et son rapport à la force ainsi qu'à la violence.**

# La fonction policière en question

## La spécificité policière : l'habilitation spécifique à l'usage de la force

- Selon Egon Bittner, la police se définit avant tout par sa capacité effective à recourir à la force selon les exigences de la situation d'intervention plutôt que par son usage systématique (mécanisme de distribution « virtuelle » de la force coercitive).
- Au cours de l'enquête, les réflexions et analyses proposées par Bittner sur la définition du rôle de la police dans les sociétés modernes aboutissent à une question centrale :

*Dans le but de préserver la paix, dans quelles conditions une société démocratique peut-elle institutionnaliser et réguler l'exercice de la force par une organisation spécialisée afin que la violence coercitive dont elle peut faire preuve soit utilisée avec discernement, c'est-à-dire, exercée dans l'intérêt général, uniquement lorsque celle-ci est strictement nécessaire et mobilisée de façon non disproportionnée et injustifiée ?*

# La fonction policière en question

Des « modèles » historiques opposés : *le modèle « continental autoritaire »*

Historiquement, le modèle français de police est caractérisé par trois aspects :

- sa centralisation sous l'autorité directe du pouvoir exécutif (il s'agit d'une police d'Etat) ;
- une orientation politique et stratégique dominée par une priorité exclusive accordée à l'«ordre public » dans la plupart des missions de police ;
- l'institutionnalisation d'une « police politique » spécialisée pouvant intervenir dans l'observation et l'analyse du champ politique et culturel.

Au regard d'autres expériences privilégiant un « modèle communautaire » mettant l'accent sur les responsabilités locales de la police par rapport aux besoins de la « communauté » territoriale, « modèle » français est caractérisé de « modèle continental autoritaire ». Or, ce « modèle » autoritaire est difficilement conciliable avec la volonté d'améliorer les rapports entre la police et la population.

# La fonction policière en question

Des « modèles » historiques opposés : *le modèle « communautaire »*

- Contrairement au « modèle communautaire » notamment caractérisé par l'existence d'une « police bienveillante » issue de la société civile dont l'un des objectifs est de limiter l'usage de la force coercitive, en France, la police commande aux citoyens alors qu'en Grande-Bretagne, la police « sert » les citoyens.
- Dans le modèle « communautaire », le soutien de la population envers la police doit permettre la prévention du crime alors qu'en France, dans le « modèle autoritaire », c'est la « peur du gendarme » qui doit permettre de prévenir le crime. Cette perspective implique donc une « méfiance réciproque » entre la police et la population.

# La fonction policière en question

Du modèle « autoritaire » au modèle « communautaire » ?

- La volonté affichée par l'Etat d'améliorer les relations entre la police et la population, notamment dans les quartiers populaires, implique donc d'identifier les moyens de favoriser le développement et l'intériorisation de pratiques de formation et d'intervention des policiers valorisant l'usage minimal et proportionné de la force coercitive.
- L'institutionnalisation (formation/intervention) de la notion de « discernement » (adapter les procédures policières au contexte de la situation pour éviter un usage disproportionné de la force) dans le « modèle » français de police indique alors une volonté politique de communiquer le passage d'un « modèle autoritaire » à un « modèle communautaire » plus en phase avec les valeurs démocratiques revendiquées, notamment, par l'union européenne.

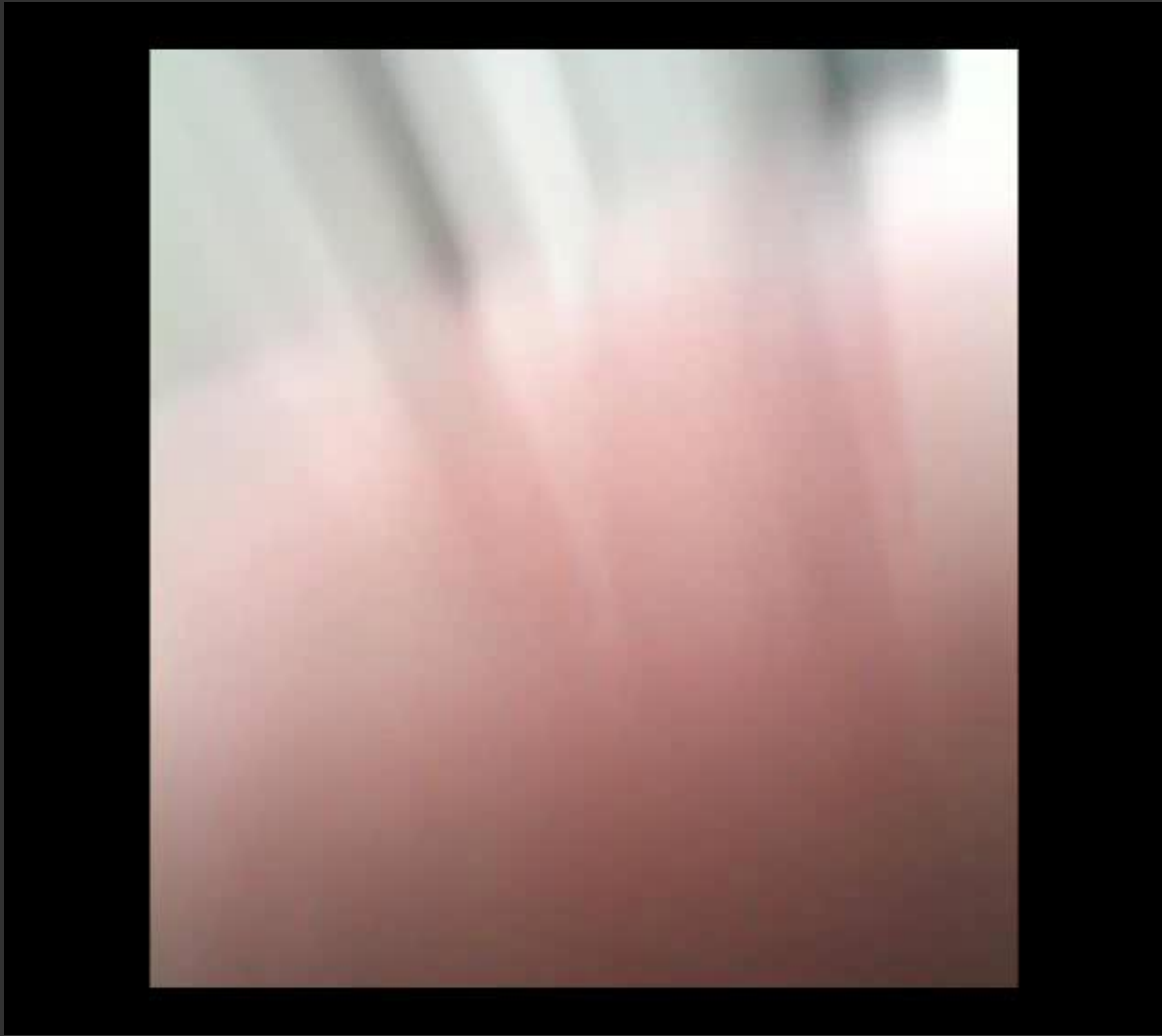
# La fonction policière en question

Du modèle « autoritaire » au modèle « communautaire » ?

- Cependant, dans la pratique, notre enquête montre que le respect de l'usage minimal et proportionné de la force et des références déontologiques n'est pas toujours pris en compte, loin de là, soulignant ainsi, que dans la pratique, le « modèle autoritaire » de la police française est toujours actif et dominant.







# La fonction policière en question

Du modèle « autoritaire » au modèle « communautaire » ?

- Dans tous les cas, si l'on définit la police, en particulier de voie publique, par son habilitation spécifique à l'usage de la force, le passage d'un style de police « autoritaire » à un style de police « communautaire » plus favorable à l'amélioration des rapports entre la population et la police, nécessite de penser les formes de contrôle et d'encadrement des modes d'intervention policière. En effet, un Etat démocratique et responsable doit s'organiser pour penser l'usage et la régulation de la violence policière.

## Passer d'une « police de guerre » à une « police de paix »

Notre enquête souligne que pour passer d'une « police de guerre » à une « police de paix », il est important de changer plusieurs éléments structurants de la police française actuelle :

- changer la « culture policière » (*cop culture*) en favorisant l'idée qu'il est plus valorisant de garantir la tranquillité et la paix sociale plutôt que de soumettre les citoyens, surtout lorsqu'ils sont stigmatisés comme des « figures de désordres » à l'instar des « jeunes de cité » à l'autorité policière, pensée comme le dernier rempart d'un « modèle national républicain » assiégé ;
- changer le logiciel d'évaluation de l'activité policière : passer d'une « culture du chiffre » à une « culture du discernement » où la police se considère avant tout comme un acteur de la régulation démocratique des rapports sociaux (ce qui inclut la lutte contre les discriminations ethno-raciales notamment) au lieu de se penser comme un acteur de la répression au service d'un « Etat sécuritaire » plutôt que « solidaire ».
- changer cette bizarrerie française qui fait que la « police de maintien de l'ordre » est la règle alors que la « police de proximité » est l'exception.

## Passer d'une « police de guerre » à une « police de paix »

Dans la pratique, pour réellement améliorer les rapports entre une « police citoyenne » et la population, il faut intervenir sur deux niveaux : celui de la formation et de celui de l'intervention.

- Durant leur formation, les policiers doivent questionner et souligner l'importance de la maîtrise de « l'habilitation spécifique à l'usage de la force » ce qui nécessite de :
  - développer les enseignements sur la fonction policière et l'exigence de contrôle de son activité dans un Etat démocratique;
  - améliorer la connaissance des quartiers populaires et des formes du racisme;
  - ajuster le système d'évaluation des compétences à l'exigence d'exemplarité et d'entretien de bonnes relations avec la population;
  - clarifier la posture des formateurs (policiers ou formateurs);
  - développer et valoriser les compétences relationnelles des policiers;
  - limiter les formes de socialisation « virilistes »

## Passer d'une « police de guerre » à une « police de paix »

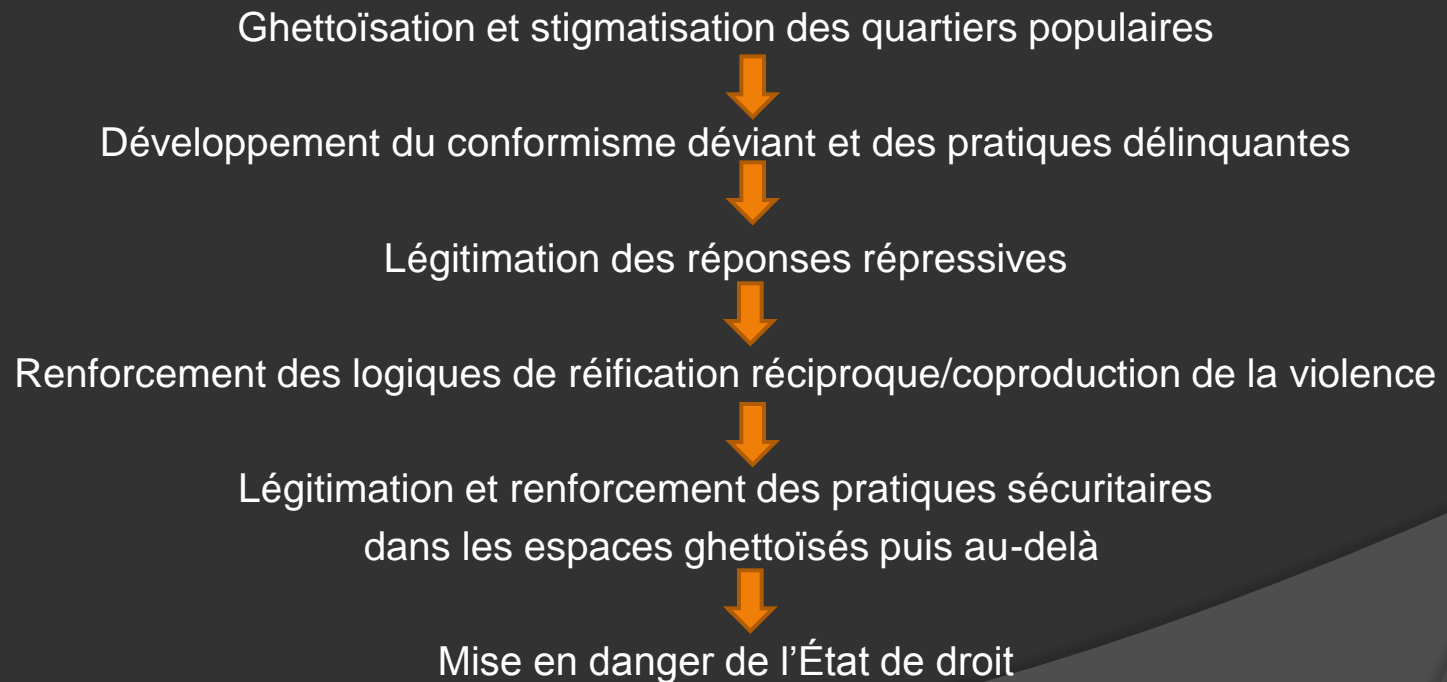
- En intervention, les policiers doivent aussi questionner et souligner l'importance de la maîtrise de « l'habilitation spécifique à l'usage de la force » ce qui nécessite de :
  - modifier les modes d'intervention de la « police de sécurité urbaine » pour humaniser les relations entre les citoyens et la puissance publique;
  - reconnaître les intervenants sociaux comme des partenaires à part entière de la régulation sociale;
  - développer les capacités de communication et de médiation de la police sur la voie publique;
  - renforcer l'encadrement des policiers intervenant dans des « territoires urbains sensibles »;
  - renouveler les modes d'évaluation de la performance policière (évaluation quantitative et qualitative).

## Passer d'une « police de guerre » à une « police de paix »

- Il faut aussi prendre garde de ne pas développer une vision irénique de ce que devrait être une police démocratique de proximité sans prendre en considération la réalité socioéconomique de certains quartiers ghettos.
- Il est difficile de favoriser l'établissement de contacts privilégiés et de relations interpersonnelles entre des policiers de proximité et la grande majorité de la population vivant dans des territoires ghettoïsés alors qu'il existe des inégalités criantes, en particulier un chômage massif, qui représentent un terreau fertile pour que se développent des rapports de violence, des processus de méfiance réciproque et que s'épanouissent de nombreux trafics.
- Dans tous les cas, dans une « société du risque », de retour de « l'incertitude de l'existence », autrement dit, de décomposition des modes de régulation socio-économique mais aussi d'accroissement des injustices, des violences et des inégalités sociales produites par les logiques « hyper-capitalistes » contemporaines, le durcissement des « logiques policières guerrières » semblent avant tout révéler le triomphe de l'«Etat de police » sur l'« Etat de droit » solidaire (Demas-Marty, 2010).

## Passer d'une « police de guerre » à une « police de paix »

- Un tel processus peut alors mettre en péril les libertés démocratiques et l'État de droit :



## Passer d'une « police de guerre » à une « police de paix »

- Dans ce contexte, pour remplacer une police de maintien de l'ordre par un autre type de police moins autoritaire, plus proche de la population et à l'écoute de ses besoins, nécessite d'agir parallèlement sur l'environnement social, économique et politique des quartiers populaires les plus défavorisés.
- Cette idée est décriée par les tenants d'une posture « libérale-sécuritaire » considérant que la production des incivilités et de la délinquance est d'abord être associée aux responsabilités individuelles des personnes. Or, c'est le développement de la vulnérabilité particulièrement forte dans les quartiers populaires qui participe à la fragmentation sociale et au développement du crime entraînant un traitement sécuritaire des questions sociales.



## Passer d'une « police de guerre » à une « police de paix »

- Il faut également prendre garde de ne pas diaboliser tous les policiers. En effet, contrairement à beaucoup d'idées reçues, mes dernières enquêtes montrent que la majorité des policiers, en tant que fonctionnaires, subissent les restrictions budgétaires et sont très critiques vis-à-vis de la « régression sociale ».
- Les policiers vivent une « injonction paradoxale » :
  - les représentants de l'Etat régalien leur enjoignent de réprimer les phénomènes de violences individuelles et collectives en expansion ;
  - or, au sein même des « gardiens de la paix », beaucoup d'entre eux ont conscience que ces phénomènes de violences sont d'abord liés au chômage, à la multiplication des inégalités, au délitement et à la marchandisation des formes de protection sociale mais aussi au développement de « logiques guerrières ». Les policiers risquent alors d'être entraînés dans le « cercle vicieux » de la violence.

## Passer d'une « police de guerre » à une « police de paix »

- En définitive, au-delà du fait que pour améliorer la qualité des relations sociales, il faut réduire les inégalités sociales, éradiquer les ghettos et redéployer la sécurité sociale pour tous, pour améliorer les rapports entre les citoyens et la police et ainsi limiter les phénomènes de « violences réciproques », il faut que la police se comporte et soit perçue comme une « police au service des citoyens » au lieu d'affirmer un slogan : « un service public au service du public » et finalement, obéir aux « autorités gouvernementales et administratives » qui semblent de plus en plus défendre des intérêts particuliers plutôt que le « bien commun ».
- Dans une optique démocratique, la relation police, public, politique, constitue le processus fondamental de la légitimation de l'action policière.

# Passer d'une « police de guerre » à une « police de paix »

Dans cette perspective, c'est le contrôle du risque de l'arbitraire policier qui est en jeu : il s'agit d'articuler l'efficacité en matière de respect de l'ordre public avec la protection de la liberté et des droits des citoyens. Dans la pratique, pour réussir cette articulation, en particulier pour limiter la production de « violences illégitimes », il s'agit alors de combiner des formes de « contrôle interne » institutionnalisées et informelles avec des modes de « contrôle externe » institutionnalisés et informels de l'usage de la force policière.

Les types de contrôle de la police (Loubet del Bayle, 2006)		
	Institutionnalisé	Informel
Interne	Centres de formation initiale et continue Supérieurs hiérarchiques Organes internes spécialisés d'inspection	Autodiscipline Intériorisation des normes implicites et/ou explicites régulant l'activité Contrôle interpersonnel par les groupes de pairs (ex : jugements des collègues, syndicats, associations, amicales)
Externe	Contrôle politique (ex : institutions parlementaires) Institutions judiciaires (ex : juridictions de jugement, juges, procureurs) Organes administratifs non gouvernementaux indépendants Contrôles sociétaux (ex : Ombudsman)	Contrôles sociétaux (ex : comités de citoyens, groupes de pression de professionnels, associations de défense des droits de l'Homme, médias)

○ MERCI POUR VOTRE ECOUTE.